

# L'ÉCHO D'ODILON

*Saint-Odilon  
de-Cranbourne*

AU COEUR d'un monde de possibilités DEPUIS 1855

VOLUME 13 NUMÉRO 2

Été 2023

Prochaine  
parution  
septembre 23

## FESTIVAL RÉCRÉATIF

21 AU 23 JUILLET 2023

### VENDREDI 21 JUILLET

Dès 17h00 : Tournoi de balle-molle

17h00-20h00 : 2 bières pour 6,00\$

17h00-19h30 : Joel Fortier Chansonnier

19h30- 22h00 : Karaoke avec Josée Turcotte

22h00- 1h00 : Les Trinkeux

### SAMEDI 22 JUILLET

Dès 8h00 : Tournoi de balle-molle

14h00-17h00 : Animation/maquillage Belly-Bullé

13h00-17h00 : Tournoi de washer

17h00-19h00 : Dégustation de vin

18h30-21h30 : Karine Lauzon Chansonniers

22h00-1h00 : Les Swigneux

### DIMANCHE 23 JUILLET

Dès 8h00 : Tournoi de balle-molle

13h00-17h00 : Danse Country (Lyne Groleau)

13h00-16h00 : Démonstration de pickleball

ENTRÉE  
GRATUITE  
SUR LE SITE  
CASSE-CROÛTE  
SUR PLACE



## MERCI À NOS PARTENAIRES

**Desjardins**  
Caisse de Beauce-Centre

Les équipements  
**woody**  
Equipment

**INTER  
BOIS**



**AMBIANCE  
SPORTS**

**familiprix**  
Patrick Turmel

**LUC PROVENCAL**  
DÉPUTÉ DE BEAUCE-NORD

L'ÉCHOdilon est notre bulletin trimestriel d'informations municipales, communautaires, sportives et récréatives distribué gratuitement à tous les résidents de Saint-Odilon.

Le contenu des textes est la responsabilité de chaque auteur ou organisme.

### Rédaction et mise en page:

Mélissa Chrétien

Dominique Giguère

### Collaboratrice:

Nathalie Boily

Municipalité de Saint-  
Odilon-de-Cranbourne  
111, rue Hôtel de ville  
Saint-Odilon

Tél: 418-464-4801

Fax: 418-464-4800

[www.saint-odilon.qc.ca](http://www.saint-odilon.qc.ca)

# Chroniques municipales

## Suivi Trottoirs

Une demande d'aide financière a été déposée en janvier dans le cadre du programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière pour l'ajout de trottoirs sur la rue Langevin dans la section sud. Bonne nouvelle : Nous avons été acceptés! Nous vous tiendrons au courant des prochains développements!

## Parc des loisirs et terrain de balle

L'ajout de modules de jeux dans le parc des loisirs a été fait en juin et la clôture du terrain de balle a été remplacée en mai dernier. Ces travaux sont réalisés avec une aide financière de 100,000.00\$ dans le cadre de la subvention des Projets locaux de vitalisation du Fonds Régions et Ruralité (FRR Volet 4).



## Développement résidentiel

Projet en cours. Nous avons eu les autorisations nécessaires pour débiter des travaux de prolongement sur la rue des Pins et des Lilas. Nous prévoyons débiter certains travaux cet été, dont le bassin de rétention et la fin de la rue des Pins.

## TECQ 2023

Un appel d'offre a eu lieu pour la réfection du pavage des rues Nadeau, Couture, Vachon, Fabrique et Commerciale. L'ouverture des soumissions a été faite le 14 juillet dernier. Ces travaux seront réalisés grâce à la subvention de la TECQ 2019-2024.

## PIIRL

Nous sommes à préparer les plans et devis pour les travaux prévus à l'année 1 du PIIRL, soit le plan d'intervention en infrastructures routières locales.

Ces travaux, pour l'année 1, sont prévus dans la première section du 10<sup>e</sup> rang Ouest et une section du 8<sup>e</sup> rang Ouest.

Nous restons à l'affût de l'ouverture des subventions liées à ce programme d'intervention pour déposer nos projets. Les plans et devis sont nécessaires pour l'analyse et l'acceptabilité.

## Installation d'une tour cellulaire

Sogetel a débuté le projet de construction de la tour cellulaire à la fin juin.

### **Niveleuse**

Les travaux de niveleuse ont été donnés, cette année, à contrat à Excavation Lafontaine. Ce contrat nous évite ainsi l'achat d'une nouvelle niveleuse ou l'investissement de sommes importantes dans celle détenue.

### **Nom du stade**

Suite à une plainte reçue à l'Office québécois de la langue française pour le nom du stade (Cranbourne Stadium), nous avons été dans l'obligation de retirer le mot Stadium.

Nous allons dans les prochains mois faire des approches d'entreprises pour trouver un nouveau nom à notre stade.

### **Technicienne en administration**

La MRC Beauce Centre en collaboration avec la Municipalité a engagé une nouvelle employée, Mme Isabelle Poulin, comme technicienne en administration. Une partie du salaire de cette employée est subventionnée par le FRR Volet 4 corporation intermunicipale. Celle-ci est à temps partiel à la Municipalité.

### **Location Vieux Couvent**

La Municipalité a loué à l'entreprise Interbois une partie du Vieux-Couvent. Les organismes ont été relocalisés dans la salle communautaire à l'hôtel-de-Ville.

### **\*\*\*HYDROCARBURE DANS LE RÉSEAU D'ÉGOUT\*\*\***

La Municipalité souhaite aviser ses citoyens / citoyennes, ainsi que les entreprises présentes sur le territoire, qu'il est **INTERDIT** de rejeter de l'huile à moteur, essence, mazoute, peinture ou tout autre contaminant de la sorte dans le réseau d'égouts.

En effectuant l'inspection de certaines conduites nous constatons de fortes odeurs d'hydrocarbures dans le réseau.

Sachez que ce type de contaminant met en péril le bon fonctionnement de nos étangs. De plus, le traitement des boues contaminées de la sorte est très coûteux pour les contribuables...

Nous vous demandons de bien vouloir éviter de faire de tels rejets. La Municipalité effectuera les recherches nécessaires pour tenter de trouver les responsables.

Merci de votre compréhension !



## Règlement de démolition

La Loi modifiant la Loi sur le patrimoine culturel et d'autres dispositions législatives a été adoptée le 25 mars 2021 et apporte plusieurs changements au milieu municipal, notamment en ce qui a trait au contrôle des démolitions, à la protection du patrimoine immobilier et aux régimes d'entretien des bâtiments. Conformément à l'article 136 de la Loi modifiant la Loi sur le patrimoine culturel et d'autres dispositions législatives, la MRC Beauce-Centre devra adopter l'inventaire des immeubles de son territoire qui ont été construits avant 1940 et qui présentent une valeur patrimoniale.

Toujours en lien avec la Loi, la Municipalité avait l'obligation de se doter d'un règlement relatif à la démolition d'immeubles. Ce Règlement vise à assurer le contrôle de la démolition de tout immeuble visé en interdisant la démolition, à moins que le propriétaire n'ait au préalable obtenu un certificat d'autorisation à cet effet. Il représente également un instrument de choix afin d'assurer la protection du patrimoine bâti et la réutilisation adéquate du sol dégagé.

Avant de décider de démolir un bâtiment sur votre terrain, il devient très important de vous informer auprès de la Municipalité.

## PISCINE : INFORMEZ-VOUS!

En pleine saison estivale, le Ministère rappelle l'importance pour chaque propriétaire de piscine du Québec de respecter les règles applicables en matière de sécurité des piscines résidentielles. Il est essentiel que les propriétaires de piscine connaissent les règles de sécurité à respecter, notamment les propriétaires d'une piscine installée avant 2010, qui sont désormais visés par la réglementation.

Un document synthèse a été élaboré par le Ministère pour faciliter la compréhension de ce règlement. Il est disponible sur le site web du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation à: [mamh.gouv.qc.ca/ministere/securite-des-piscines-residentielles/mesures-de-securite/](http://mamh.gouv.qc.ca/ministere/securite-des-piscines-residentielles/mesures-de-securite/) Vous pouvez également passer directement à la municipalité pour en obtenir une copie.

Voici des extraits de ce document:

### PISCINES VISÉES

Le *Règlement* s'applique à toutes les piscines résidentielles extérieures pouvant contenir 60 cm d'eau ou plus, qu'elles soient creusées, semi-creusées, hors-terre ou démontables (gonflables ou autres).

Le Règlement ne s'applique pas :

- aux spas, à l'exception de ceux qui peuvent contenir plus de 2 000 litres d'eau;
- aux plans d'eau naturels;
- aux jardins d'eau et autres bassins décoratifs qui ne sont pas destinés à la baignade.

## CONTRÔLE DE L'ACCÈS – PISCINE HORS TERRE OU DÉMONTABLE

Les piscines suivantes doivent être entourées d'une enceinte :

- une piscine hors terre dont la paroi est de moins de 1,2 m de hauteur;
- une piscine démontable dont la paroi est de moins de 1,4 m de hauteur.



Dans les autres cas, il n'est pas requis d'entourer la piscine d'une enceinte. Toutefois, l'accès à une piscine qui n'est pas entourée d'une enceinte doit se faire de l'une des manières suivantes :

- au moyen d'une échelle amovible munie d'une portière de sécurité qui se referme et se verrouille automatiquement;
- à partir d'une plateforme dont l'accès est sécurisé au moyen d'une enceinte;
- à partir d'une terrasse rattachée à la résidence, à la condition que la partie de la terrasse ouvrant sur la piscine soit sécurisée au moyen d'une enceinte.



## APPAREILS DE FONCTIONNEMENT DE LA PISCINE

Le filtreur et tout autre appareil de fonctionnement doivent être installés de manière à ne pas pouvoir être utilisés pour grimper par-dessus l'enceinte ou la paroi de la piscine, soit :

- à plus de 1 m de la paroi de la piscine ou de l'enceinte (lorsqu'installé à l'extérieur de l'enceinte);

Les appareils peuvent être situés à moins de 1 m s'ils sont installés :

- à l'intérieur d'une enceinte;
- sous une structure d'au moins 1,2 m de haut qui ne peut être facilement escaladée et qui empêche l'accès à la piscine ou à l'enceinte à partir des appareils (par ex. : sous un patio);
- dans une remise.



## AMÉNAGEMENTS AUX ABORDS D'UNE ENCEINTE OU D'UNE PISCINE

Une bande de dégagement de 1 m doit être maintenue aux abords de l'extérieur d'une enceinte ou de la paroi d'une piscine, lorsque celle-ci n'est pas entourée d'une enceinte :

- aucune structure ou aucun équipement fixe susceptible d'être utilisé pour grimper par-dessus l'enceinte ou la paroi de la piscine ne peut se trouver à l'intérieur de cette bande (par ex. : mur de soutènement, module de jeux pour enfant).
- Cette exigence ne s'applique pas aux équipements mobiles, tels les meubles de jardin et les outils, ni aux arbres. Il est toutefois recommandé d'éviter de laisser de tels équipements à trop grande proximité de la piscine ou de l'enceinte et de tailler les branches pouvant présenter un risque.



Aucune fenêtre d'un bâtiment ne doit être située à l'intérieur de cette bande de 1 m, sauf si cette fenêtre :

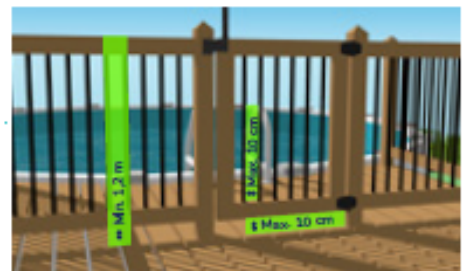
- est située à au moins 3 m du sol ou;
- a une ouverture limitée de manière à ne pas permettre le passage d'une balle de plus de 10 cm.

*Cette exigence s'applique seulement aux piscines et aux enceintes installées depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2021. Par ailleurs, une piscine ou une enceinte acquises avant le 1<sup>er</sup> juillet 2021, mais installées au plus tard le 30 septembre 2021, sont aussi exemptées de cette exigence.*

## RÈGLES RELATIVES AUX ENCEINTES

Lorsqu'une enceinte doit être installée, celle-ci doit toujours respecter les caractéristiques suivantes :

- avoir une hauteur minimale de 1,2 m;
- empêcher le passage d'une balle de 10 cm de diamètre (ex. : entre les barreaux ou entre le sol et le bas de l'enceinte);
- ne pas être conçue de manière à pouvoir être escaladée facilement.



# AVIS BACS BRUNS

Il est important de savoir que le bac brun est associé à une adresse postale et non à une personne physique. De ce fait, même si vous ne voulez pas utiliser ce service, peut importe la raison,

LE(S) BAC(S) DEVRA DEMEURER CHEZ

VOUS.

## ATTENTION!!

On rappelle que le bac brun est la propriété de la MRC

Aucune revente ni aucun déplacement à une autre adresse ne sera toléré.



N'oubliez pas que l'instauration d'une méthode de collecte de la matière organique est une demande gouvernementale et qu'elle sera obligatoire pour tous les citoyens du Québec d'ici 2025.

# Collecte des matières organiques

## Matières acceptées

### Résidus alimentaires :

- nourriture (cuite ou crue)
- viandes, os, poissons
- produits laitiers
- fruits de mer et coquilles
- café (marc et filtre)
- sachets de thé
- pâtisseries et sucreries
- pain, pâtes, céréales



### Résidus verts :

- feuilles mortes
- résidus de jardin et brindilles de moins de 30 cm de longueur

### Papiers et cartons souillés :

- boîtes de pizza et autres (non cirées, sans plastique ou broches)
- papiers-mouchoirs, essuie-tout (sans produits chimiques)
- vaisselle en carton et serviettes de table en papier

### Autres matières :

- cendres froides
- cheveux et poils
- cure-dents en bois
- litière et excréments d'animaux (en vrac ou en sacs de papier)

## Matières refusées

- **Tout sac de plastique (biodégradable ou compostable)**
- Mégots de cigarette
- Gomme à mâcher
- Huiles et graisses de cuisson en grande quantité
- Couches et produits d'hygiène féminine
- Médicaments
- Poussière
- Tissus (textiles)
- Charpis de sècheuse

- Sacs d'aspirateurs et leur contenu
- Animaux morts
- Cartons cirés (ex : pinte de lait)
- Cure-oreilles et soie dentaire
- Chandelles
- Verre, plastique, métal
- Branches, terre, sable, roches, gravier, gazon
- Résidus domestiques dangereux
- Bois traité, teint ou peint





## 3 RÈGLES SIMPLES



### ÇA SE MANGE

ou c'est une partie de quelque chose qui se mange.



### C'EST EN PAPIER OU EN CARTON

propre ou souillé, non ciré.



### C'EST UN RÉSIDU DE JARDIN

sauf les branches et le gazon.

MRC  
BEAUCE-CENTRE

# TRUCS ET ASTUCES



Videz régulièrement votre mini-bac de cuisine



Placez votre bac brun en bordure de rue à chaque collecte



Laissez les résidus de viande, poisson et de produits laitiers au congélateur jusqu'au jour de la collecte



Déposez quelques couches de papier journal ou de carton dans le fond du bac pour absorber les liquides



Nettoyez votre bac et mini-bac (avec du vinaigre, savon) ou saupoudrez un peu de bicarbonate de soude, au besoin



Assurez-vous de bien rabattre votre couvercle à chaque fois



Entreposez votre bac à l'ombre l'été et au soleil l'hiver

## VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES!

La MRC Beauce-Centre lance son calendrier de vidange des fosses septiques pour l'année 2023.

Toutes les propriétés dont la vidange de leur fosse septique est prévue pour 2023, recevront un avis écrit avec les consignes par la poste, environ 2 semaines avant la vidange.

**ATTENTION** ▶ N'oubliez pas de respecter les consignes de préparation pour la vidange. Elles sont disponibles sur le site internet de la MRC.

### HORAIRE 2023 VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES

Pour toutes questions, contactez le  
**418 226-5300** ou par courriel à l'adresse: [fosse@vsjb.ca](mailto:fosse@vsjb.ca)

Municipalités de la MRC Beauce-Centre	Horaire de vidange des fosses septiques 2023
Beauceville (Secteur Est)	Du 15 mai au 16 juin 2023
Saint-Victor	Du 12 juin au 7 juillet 2023
Saint-Alfred	Du 3 juillet au 14 juillet 2023
Tring-Jonction	Du 17 juillet au 21 juillet 2023
Saint-Séverin	Du 17 juillet au 28 juillet 2023
Saint-Frédéric	Du 24 juillet au 4 août 2023
Saint-Joseph-des-Érables	Du 7 août au 11 août 2023
Saint-Jules	Du 14 août au 18 août 2023
Saint-Odilon-de-Cranbourne	Du 21 août au 1 <sup>er</sup> septembre 2023
Saint-Joseph-de-Beauce	Du 4 septembre au 29 septembre 2023
Beauceville (Secteur Ouest)	Du 25 septembre au 20 octobre 2023

Nouvelle méthode de vidange des fosses septiques pour la MRC Beauce-Centre.

Depuis janvier 2023, la MRC utilise la méthode de vidange sélective pour toutes les fosses septiques du territoire.

La vidange sélective est une méthode qui consiste à retirer les solides (boues et écumes) et les liquides (eau avec bactéries) de votre fosse septique et d'y remettre les liquides clarifiés par la suite.

Donc, il est normal qu'il y ait toujours du liquide (eau avec bactéries) dans votre fosse septique, même après que celle-ci est été vidangée.

Le liquide clarifié est retourné dans la fosse septique, car il contribue au réensemencement de la population bactérienne. Celle-ci est très importante, parce que c'est elle qui effectue la majorité du traitement des matières organiques contenues dans les eaux usées domestiques.

# CONSIGNES POUR LA VIDANGE DE VOTRE FOSSE SEPTIQUE

Pour éviter des frais de déplacement inutile, assurez-vous de respecter **toutes** les consignes suivantes :

## 1 Afficher votre numéro civique bien visible de la rue

Si vous n'avez pas de numéro, contactez votre municipalité pour vous en faire attribuer un et informer le CRTB du numéro attribué.



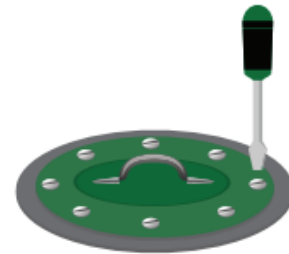
## 2 Dégager les couvercles d'au moins 15 cm (6 pouces) au pourtour et sur la profondeur

Les couvercles doivent être dégagés d'au moins 15 cm (6 pouces) au pourtour et sur la profondeur. Les poignées sur les couvercles doivent être en bon état.



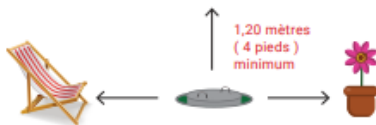
## 3 Dévisser les couvercles de fosses en polyéthylène

Les couvercles de fosses en polyéthylène doivent être dévissés, mais non enlevés.



## 4 Retirer tout ce qui peut bloquer l'accès aux couvercles

Retirer tout ce qui peut bloquer l'accès aux couvercles (meublier, structures, planches de patio, tables, pots de fleurs, blocs de ciment, etc.).



## 5 Mettre en place des repères visibles si la ou les fosses sont difficilement repérables

Ex.: balises, petits drapeaux, affiches.



## 6 Dégager l'accès à votre propriété

Dégager l'accès à votre propriété pour permettre le passage du camion d'une hauteur et d'une largeur de 4 mètres (13 pieds).

Dégager le terrain de sorte que le camion puisse être placé à moins de 40 mètres (130 pieds) de la fosse.



## 7 Tener les animaux domestiques à une distance sécuritaire

Tenir à l'écart et à une distance sécuritaire les animaux domestiques tels que les chiens.



## 8 Laisser votre barrière ouverte

Laisser les barrières donnant accès à votre propriété **ouvertes** et **débarrées**. Aucune vidange ne sera effectuée si la barrière est fermée.



## 9 Arrêter la pompe

Les propriétaires de système de type BIONEST doivent obligatoirement arrêter la pompe avant que la vidange de la fosse soit effectuée.



Contactez-nous si vous avez des questions ou pour planifier une vidange  
Centre régional de traitement des boues (CRTB)

418 226-5300

fosse@vsjb.ca

MRC  
BEAUCÉ CENTRE



## VANDALISME DANS LA COUR D'ÉCOLE !

Nous observons dernièrement du vandalisme dans la cour de l'école, à l'extérieur des heures de classe. Nous demandons la collaboration de toute la communauté afin de respecter les lieux et de faire bon usage de notre espace. À cet effet, nous tenons à rappeler aux utilisateurs de jeter les déchets dans les poubelles et que celles-ci ne sont pas des endroits de dépôt communautaire.

Merci de votre collaboration !



COMMUNIQUÉ  
pour diffusion immédiate

### Interbois procédera à des travaux importants au cours de l'été

**Saint-Odilon-de-Cranbourne, 8 mai 2023** — Dès le 1er mai, Interbois a entrepris la première phase de travaux de construction et de réfection qui se dérouleront sur le site de son usine de Saint-Odilon. Les travaux s'échelonneront sur le reste de l'année en cours.

Dans un souci d'offrir un environnement plus sain à ses travailleurs, mais aussi d'être un bon citoyen corporatif, Interbois procédera à l'installation d'un nouveau dépoussiéreur. Celui-ci offrira une meilleure qualité d'air à l'intérieur des installations et sera moins bruyant que le dépoussiéreur actuel. L'appareil rejettera aussi moins de particules dans l'air ambiant.

Dans la même foulée, Interbois agrandira son usine afin d'y accueillir de nouveaux équipements de machinerie. Ces nouveaux équipements permettront à Interbois d'être plus compétitif dans le marché et d'augmenter sa productivité.

Interbois demande la compréhension de la population puisque certaines étapes des chantiers engendreront plus de bruit qu'à l'habitude et pourraient créer de la poussière dans le voisinage. Interbois fait tout en son possible pour limiter les désagréments causés.

#### **À propos d'Interbois**

Depuis plus de 25 ans, Interbois conçoit, fabrique et commercialise des composantes décoratives et industrielles en MDF et en bois de qualité supérieure, destinées aux manufacturiers et à la vente au détail. Avec sa gamme exclusive, Interbois propose des produits tendance et haut de gamme aux architectes et designers.

- 30 -

Pour plus d'informations :  
Jason Mathieu, vice-président opérations  
418-464-4000  
j.mathieu@interbois.ca

# Le tableau des honneurs



Beauce Centre Économique

| 24<sup>e</sup> SOIRÉE DES SOMMETS | Marie-Ève Drouin, conférencière de la Soirée des Sommets 2023

La présidente de l'entreprise [Interbois](#), située dans la [Municipalité Saint-Odilon de Cranbourne](#), madame Marie-Ève Drouin, sera la personnalité d'affaires conférencière lors de la 24<sup>e</sup> Soirée des Sommets. Le 26 octobre prochain, c'est au Centre Frameco à Saint-Joseph-de-Beauce que se tiendra ce prestigieux événement de reconnaissance.

C'est devant quelques centaines de convives du milieu des affaires et politique que les projecteurs s'ouvriront sur

Marie-Ève Drouin le temps d'une conférence. C'est sous le thème « Trouve ton essence » que la jeune femme d'affaires livrera son message. Relève d'entreprise de deuxième génération, c'est avec humilité et en toute authenticité que l'entrepreneure partagera son parcours dans le monde des affaires.

Sur la photo (de gauche à droite) : M. Daniel Chaîné, Beauce-Centre Économique, M. Sébastien Boily, Blanchette Vachon (partenaire officiel de la Soirée des Sommets 2023), Mme Marie-Ève Drouin, conférencière et présidente d'Interbois, M. Pierre-André Bégin, Beauce-Centre Économique et M. Patrice Mathieu, maire de Saint-Odilon-de-Cranbourne.



Félicitations !

Félicitations à Mathias Boily, fils de Dominic Boily et Karine Couture, qui a participé à la Coupe Québec Junior AAA du 5 au 7 mai dernier à la Cité des Sports de Terrebonne. Cet événement se veut une vitrine pour les meilleurs espoirs de la Ligue de Hockey Junior AAA du Québec nés en 2005-2006-2007



Félicitations à Xavier Vachon, fils de Patrick Vachon et Érika Bilodeau, qui a reçu le prix de la meilleure performance scolaire, 3<sup>e</sup> année, dans le programme Technologie du génie agro mécanique. Le prix est accompagné d'une bourse de 500 \$ offerte par l'Association des grossistes en machinisme agricole du Québec [AGMAQ](#)



Du 6 au 9 avril dernier, Mary-Lee Boily, fille de Claudia Vachon et Luc Boily, qui évolue au hockey féminin au sein des Husky de Chaudière -Ouest (Lévis), participait à la Coupe Chevrolet, les championnats provinciaux, qui se déroulaient dans les régions des Laurentides et Lanaudière. Les Husky représentaient la région Québec/Chaudière-Appalaches au niveau M18 A.

Mary-Lee s'est illustrée en début de tournoi en inscrivant le but gagnant lors des deux premières rencontres, en plus d'être nommée joueuse du match pour son équipe dans le premier duel. Elles ont mis la main sur la médaille de bronze lors de cette compétition après s'être inclinées en demi-finale face à la Gaspésie.

Félicitations !

Félicitations à Elysa Pouliot, fille de Frédéric Pouliot et Véronique Jacques. La jeune fille de 16 ans fera partie de l'équipe de Football Quebec M18 féminine . Elle participera au championnat canadien de football féminin au mois de juillet prochain à Ottawa. Elle a également été sélectionnée pour jouer auprès de l'équipe féminine U18 de Rugby représentant Chaudière Appalaches à Trois-Rivières. Elysa s'est également dépassée sur le plan académique en remportant la plaque au gala d'excellence sport-études secondaire 4. Elle a également reçu 4 autres plaques dont celle de la personnalité sportive féminine deuxième cycle pour son implication dans la création des équipes de Rugby et de soccer à l'école secondaire Veilleux.



### **Victor-Abel Gagné est né en Beauce**

La performance XXL d'un peintre beauceron sur l'île de La Réunion

Par Germain Chartier, Journaliste

Site : [enbeauce.com](http://enbeauce.com)

**Né à Saint-Odilon-de-Cranbourne, Victor-Abel Gagné est parti s'installer sur l'île de La Réunion à 23 ans. Le Beauceron est désormais peintre professionnel et a récemment fait parler de lui après avoir installé, par surprise, une œuvre devant le musée Léon Dierx à Saint-Denis sur l'île de La Réunion.**

*« J'avais cette idée dans ma tête depuis un moment. Après avoir terminé ma toile, je me suis dit que c'était le moment et j'ai installé ma toile sans rien dire, sur une autre œuvre d'art devant le musée », a raconté Victor-Abel Gagné à EnBeauce.com.*

Pour bien comprendre cette initiative, il faut pouvoir revenir un peu en arrière, le jour où cette drôle d'idée lui est venue à l'esprit. *« J'avais cette idée depuis plus d'un an, mais je ne savais pas encore comment la mettre en place. Une nuit, alors qu'un ami, que j'avais mis dans la confiance, m'avait demandé si j'avanciais sur le projet, j'ai rêvé de ce qu'allait être mon œuvre. Je m'inspire beaucoup de mes rêves et je prends des notes. De là, je me suis mis à peindre dès le lendemain et en trois semaines la toile était terminée »*, a détaillé le Beauceron.

### Utiliser une autre œuvre d'art pour y accrocher la sienne

La toile terminée, Victor-Abel n'a eu que quelques semaines pour mettre son « plan » à exécution, juste le temps de faire sécher sa peinture. Pour ce faire, il a choisi d'utiliser le chevalet gigantesque de l'artiste local, Jean Le Gac, lui-même exposé devant le musée, pour y déposer son œuvre. Dans une vidéo postée sur sa page Facebook, on aperçoit Victor Abel son œuvres à la main, accrocher cette dernière à l'aide de deux sangles pour la sécuriser, peu après la fermeture du musée.



*« Le chevalet sur lequel j'ai déposé la toile est tourné vers les montagnes. Je sais que l'artiste Jean Le Gac qui l'a créé a voulu représenter une fenêtre qui donnait vers les montagnes. Depuis, des bâtiments ont été construits et la vue n'est plus la même. J'ai juste voulu redonner vie, pendant quelque temps, à l'idée initiale de l'artiste »*, a ajouté le peintre.

### Une initiative bien perçue par la direction du musée

Malgré le caractère « interdit » de sa performance, Victor-Abel a reçu un accueil très chaleureux du musée Léon Dierx face à sa prise de risque, mais surtout à sa volonté de mettre en lumière son art d'une façon unique. *« Je dois dire que ma performance surprise a reçu un bel accueil de la part du musée. Ils ont même accepté de la laisser en place durant près d'une semaine, ce qui m'allait très bien, car ma toile était à l'épreuve des éléments météorologiques »*, a complété Victor-Abel Gagné.

Depuis sa performance haute en intensité, son œuvres nommée *« Réunion de nuit pour mettre en lumière les grands luminaires de notre île »*, a trouvé un acquéreur qui a été très touché par l'initiative du Québécois. *« C'est quelqu'un qui a été très sensible à la démarche et puis surtout, cette œuvre-là à une histoire. Ce n'est pas simplement une toile produite dans mon atelier puis que j'ai mise en vente »*, a continué l'artiste.

Pour la suite des aventures, Victor-Abel Gagné a déjà beaucoup d'idée. *« Je travaille actuellement sur des origamis qui représentent des Papanges, qui sont des oiseaux emblématiques de La Réunion. Mais comme pour la toile, je travaille sur de grandes dimensions avec des origamis de 1,20 à 3 m (47 à 118 po) de long »*, a conclu le Cranbornian. De plus, l'artiste souhaiterait pouvoir de nouveau exposer dans son Québec natal. Il reste donc ouvert à toutes propositions pour pouvoir montrer ses œuvres en terres québécoises, et même beauceronnes.

**Félicitations et soyons fiers de ces  
belles réussites !**

# Vie Communautaire

## Avant qu'une tique vous pique...



### Protégez-vous!

Certaines tiques peuvent transmettre des maladies. La maladie de Lyme est transmise par la piqûre de la tique à pattes noires lorsqu'elle est porteuse d'une bactérie. Une tique mesure entre 1 et 3 millimètres (mm) avant de se nourrir de sang. La maladie de Lyme se manifeste généralement dans les 3 à 30 jours suivant la piqûre, par une rougeur sur la peau qui s'étend et dure au moins 2 jours. Elle peut causer de la fièvre, des maux de tête, de la fatigue et des courbatures. D'autres symptômes peuvent apparaître des jours ou des mois plus tard comme d'autres rougeurs, une enflure aux articulations ou une paralysie du visage. Le traitement précoce permet généralement de guérir la maladie.

Les tiques vivent plus particulièrement dans les forêts, les boisés, les amas de feuilles mortes et les herbes hautes. On retrouve des tiques partout au Québec.

#### Pour vous protéger des piqûres de tiques pendant vos activités extérieures :

- marchez de préférence dans les sentiers et évitez les herbes hautes;
- utilisez un chasse-moustiques à base de DEET ou d'icaridine sur les parties exposées de votre corps, en évitant le visage;
- portez des vêtements longs, de couleur claire, un chapeau et des souliers fermés;
- entrez le bas de votre pantalon dans vos chaussettes et votre chandail dans votre pantalon.

De 1 à 3 mm



avant le repas



après le repas



taille réelle

#### Au retour d'une activité extérieure près des herbes hautes ou dans un endroit boisé :

- prenez un bain ou une douche dans les 2 heures et inspectez minutieusement tout votre corps et celui des enfants. Examinez aussi vos animaux de compagnie, vos vêtements et votre équipement avant d'entrer dans la maison. Lavez ou mettez à la sècheuse les vêtements et l'équipement au besoin;
- retirez minutieusement toute tique restée accrochée à votre peau dès que possible (dans les 24 heures suivant la piqûre) pour diminuer le risque de transmission de la bactérie.

#### Étapes à suivre pour retirer une tique de la peau :

1. Saisissez la tique à l'aide d'une pince à épiler ou d'un tire-tique en étant le plus près possible de la peau. Il est important de ne pas presser l'abdomen de la tique.
2. Tirez la tique doucement et de façon continue, sans la tourner ni l'écraser. Si vous utilisez un tire-tique, suivez les instructions du fabricant. Si vous ne pouvez pas retirer la tête de la tique, laissez-la en place; la peau guérira.
3. Nettoyez votre peau avec de l'eau et du savon, et lavez-vous bien les mains.
4. Conservez la tique dans un contenant étanche. Inscrivez la date et le lieu où vous étiez lorsque vous avez été piqué ainsi que l'endroit de la piqûre sur votre corps.



#### Dans certains secteurs à risque au Québec, un antibiotique pourrait vous être offert en prévention, à la suite d'une piqûre de tique. Au besoin, consultez Info-Santé 811.

Si vous présentez des symptômes de la maladie de Lyme après avoir été exposé à des tiques, appelez **Info-Santé 811** ou consultez un médecin et apportez-lui la tique.

#### Pour connaître les symptômes de la maladie de Lyme, les régions à risque ou d'autres conseils, consultez :

[Québec.ca/lyme](https://quebec.ca/lyme)





**C.V.A.**

**Paroisse Sainte-Famille-de-Beauce  
COMMUNAUTÉ DE ST-ODILON**



Il y a quelques semaines, plusieurs bénévoles se sont rendus chez vous afin de vous remettre la documentation requise pour votre participation à la C.V.A. « Contribution Volontaire Annuelle ».

**MERCI SINCÈREMENT** à tous ceux qui se sont empressés d'y contribuer.

Pour ceux qui n'étaient pas présents lorsque les bénévoles ont repassé pour recueillir votre enveloppe, vous pouvez la faire parvenir au secrétariat de la fabrique en vous y rendant aux heures d'ouverture (les mardis et jeudis en avant-midi), en la postant à l'adresse : Paroisse Sainte-Famille-de-Beauce, Communauté Chrétienne de St-Odilon, 375, Langevin, St-Odilon, Qc, G0S 3A0 ou bien, en la déposant dans la boîte à courrier (église) qui est située sur le côté droit extérieur du portique, à la droite de l'église, soit sur le côté du Centre Curé Larochele.

Ces dons sont essentiels afin d'assurer la continuité de tous les services offerts par VOTRE ÉGLISE DE ST-ODILON, ainsi qu'à l'entretien d'édifices qui font partie de notre patrimoine collectif... Merci pour votre générosité !

**UN IMMENSE MERCI** également à tous et toutes les bénévoles !

**Votre comité de consultation et d'organisation locale (CCOL)**

Lise Boily, coordonnatrice

Mariette Drouin

Simon Bilodeau

Lise Maheux

Marie Rodrigue







*La Troupe de théâtre de St-Odilon  
présente la pièce*

# LES NAUFRAGÉS

**3-4-10-11 NOVEMBRE 2023**  
Salle municipale de St-Odilon, 20h

*Réservations et détails  
à venir...*

## **Club FADOQ 4 saisons St-Odilon**

Le 9 août prochain nous organisons une sortie pour cueillir des petits fruits et se réunir par la suite pour un souper.

En cas de pluie, l'activité sera reportée



Pour informations et inscriptions contactez les membres du Conseil:

Gilbert Bilodeau: 418-464-4367

Diane Maheux: 819-362-6138

André Carbonneau: 418-464-2306

Maryse Baillargeon: 418-464-4761

Johanne Lessard: 581-215-8499

## ■ Votre Conseil Municipal

### ■ Maire:

■ Monsieur Patrice Mathieu

### ■ Conseillers:

■ Mesdames: Audrey Pomerleau

■ Maryse Baillargeon

■ Messieurs Éric Morency

■ Michel Pigeon

■ Sylvain Carboneau

■ Vincent Poulin

## ■ Les Séances régulières du Conseil ■ Calendrier 2023

■ 16 janvier-6 février-6 mars-3 avril-8 mai-

■ 5 juin-10 juillet-14 août-11 septembre-

■ 10 octobre-6 novembre-11 décembre.

### ■ C'est à vous de prendre la parole

■ À chaque séance publique du conseil, une période de questions ou d'opinions est réservée aux citoyens qui veulent prendre la parole. Tous les sujets concernant la vie de la municipalité sont permis sous réserve de l'acceptation par le maire.

Le Bureau Municipal est situé au  
111, rue de l'hôtel de ville à  
St-Odilon-de-Cranbourne, G0S 3A0

Tél: 418-464-4801

Télécopieur: 418-464-4800

Courriel: [info@saint-odilon.qc.ca](mailto:info@saint-odilon.qc.ca)

### ■ Directrice générale greffière-trésorière:

Mme Dominique Giguère

### ■ Directrice générale adjointe:

Mme Mélissa Chrétien

### ■ Coordonnateur aux travaux publics:

### ■ Coordonnatrice des loisirs, de la culture et de la vie communautaire :

Mme Claudia Duquet

## ■ Bibliothèque Municipale

111, rue de l'hôtel de ville

Heures d'ouvertures:

JEUDI: 13h à 16h et 18:30h à 20:30h



Heures d'ouvertures: du lundi au jeudi de 8:00h à 12h00

et de 13h00 à 16:30h et le vendredi de  
8:00h à 12h00

## ■ Politique concernant l'édition du bulletin municipal

La municipalité de Saint-Odilon offre l'opportunité aux organismes sportifs et communautaires d'informer la collectivité de Saint-Odilon concernant leurs activités, rencontres et réunions.

Le comité mis en place se réserve le droit de refuser les textes inadéquats ou irrespectueux et non conformes.

Tous les textes peuvent être acheminés à la Municipalité ou par courrier électronique à l'adresse suivante:

[melissa.chretien@saint-odilon.qc.ca](mailto:melissa.chretien@saint-odilon.qc.ca)